

<b>REGLEMENT DE LA CONSULTATION</b>
-------------------------------------

<b><u>OBJET DU MARCHÉ</u> : ACQUISITION MATERIELS INFORMATIQUES</b>
---

**1. Nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur, adresse électronique de l'acheteur Public**

Chambre de Commerce et d'industrie de la Creuse  
Avenue de la République – 23 000 GUERET  
Tél : 05 55 51 96 60  
Fax : 05 55 52 98 75  
[pdaly@cci-creuse.com](mailto:pdaly@cci-creuse.com)

**2. Mode de passation choisi**

Procédure Adaptée (art 28 du Code des Marchés Publics)

**3. Forme du marché**

Marché de fournitures, à lots et à bons de commande se décomposant de la façon suivante :

- un lot de 85 écrans tactiles
- un lot de 15 tablettes tactiles

**4. Lieux de livraison**

CCI de la Creuse –Avenue de la République - 23000GUERET

**5. Durée du marché**

A compter de la notification du marché pour 12 mois.

**6. le cas échéant, les conditions particulières auxquelles est soumise la réalisation du marché**

SANS OBJET

**7. Date limite de réception des offres**

**Le 31 mai 2013 à 17 h 00**

## **8. Présentation des offres**

### **8.1 – Le dossier de consultation des entreprises comprend :**

- 1) l'acte d'engagement
- 2) le cahier des clauses administratives particulières
- 3) le cahier des clauses techniques particulières
- 4) les bordereaux de prix unitaires ou catalogues de tarifs publics avec le détail descriptif estimatif
- 5) le présent règlement de consultation

### **8-2. Modalités d'obtention des documents**

Les candidats auront la possibilité de se procurer le dossier de consultation soit sous forme de support papier, soit sous format électronique :

#### **8 -2.1 Sous forme de support papier**

\* Soit sur place à l'adresse suivante, contre récépissé, auprès du Secrétariat de Direction Générale Mme Estelle NEZBLANC – CCI de la CREUSE – Avenue de la République – 23000 GUERET – Tél : 05 55 51 96 62 ou fax : 05 55 52 98 75 jusqu'à la date limite de remise des offres

#### **8 -2.2 Sous format électronique**

Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site internet : <http://www.e-marchespublics.com> jusqu'à la date limite de remise des offres.

### **8.3 – Dossier à constituer par les candidats**

Les offres doivent être rédigées en langue française ainsi que les documents qui y sont associés.

Le dossier sera présenté sous une enveloppe cachetée (ou tout autre emballage adapté et scellé).

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui, c'est-à-dire :

#### **A – DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :**

Conformément aux articles 43, 44 et 45 du CMP, il est demandé de produire les renseignements et documents suivants :

1°) une déclaration d'intention de soumissionner ou le formulaire DC1. En cas de groupement, seul le DC1 est à remettre par le mandataire avec l'indication des membres du groupement. Par contre, tous les autres éléments visés aux différents points sont à remettre par chaque membre du groupement.

2°) la déclaration du candidat (DC2) à l'appui du DC1

3°) si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

4°) Déclaration sur l'honneur du candidat ou DC1 justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics concernant les interdictions de soumissionner

5°) Présentation d'une liste des principales fournitures effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

6°) une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, objets du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

7°) l'habilitation expresse de la personne pouvant engager l'entreprise. En cas de groupement, il convient de transmettre l'habilitation du mandataire à engager tous ses co-traitants.

## **B) DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Un projet de marché constitué :

- de l'acte d'engagement
- du cahier des clauses administratives particulières
- du cahier des clauses techniques particulières
- les bordereaux de prix ou le catalogue des tarifs publics
- les fiches techniques de description du matériel pour les lots 1 & 2

L'enveloppe extérieure cachetée et anonyme comprenant les documents visés portera l'adresse suivante :

**CCI DE LA CREUSE  
APPEL D'OFFRE LILY  
AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
23 000 GUERET**

**avec la mention « A l'attention de Monsieur le PRESIDENT - ne pas ouvrir -Procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics – Acquisitions de matériels informatiques**

Afin de préserver la confidentialité de leur(s) offre(s), les candidats peuvent présenter les

pièces relatives à la candidature et celles relatives à l'offre dans deux enveloppes distinctes.

Les offres seront remises, avant les date et heure mentionnées à l'article 7 du présent règlement de la consultation :

- 1 - soit sur place contre récépissé, avant les date et heure mentionnées à l'article 7 du présent règlement de la consultation, à l'adresse suivante :

**CCI DE LA CREUSE  
APPEL D'OFFRE LILY  
AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
23 000 GUERET**

- 2 - soit par envoi postal par pli recommandé avec accusé de réception, avant les date et heure mentionnées à l'article 7 du présent règlement de la consultation, à l'adresse suivante :

**CCI DE LA CREUSE  
APPEL D'OFFRE LILY  
AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
23 000 GUERET**

- 3 - soit par voie électronique sur le site acheteur de la CCI de la CREUSE :  
<http://www.e-marchespublics.com>

**9. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Paiement de la (des) facture(s) sous 30 jours à réception de celle(s)-ci.

**10. L'exécution du marché est réservée à la profession de :**

SANS OBJET

**11. Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché. Les critères constituant l'offre économiquement la plus avantageuse ainsi que leur ordre de prise en compte.**

Les offres seront jugées sur les critères ci-après :

Pour les Lots n° 1 - 2

1<sup>er</sup> critère : la valeur technique de l'offre      Taux de pondération 50 %

2<sup>ème</sup> critère : le prix

Taux de pondération 40 %

3<sup>ème</sup> critère : les délais de livraison

Taux de pondération 10 %

## **12. Renseignements complémentaires**

Les candidats pourront obtenir des renseignements auprès :

## **13. Recours**

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Limoges

Tous renseignements concernant l'introduction de recours peuvent être obtenus à la même adresse.